



Compte-rendu n°48
Conseil de Communauté du 25 janvier 2010 à 9 heures

Nombre de délégués : - En exercice : 38 - Présents : 34 - Votants : 37

Etaient présents : Ms André LESTRADRE, Ernest MAURY, Nicolas GUILLORIT, Georges FAUREL, Serge DOUMERC, Alain DELVERT, René JARDEL, Charles DELPY, Thierry LAVERDET, Fabien LESAGE, Gilles LIEBUS, Philippe MOURAUD, Lucien DELPEYROUX, Régis VILLEPONTOUX, Michel MIRAS, Pascal JALLET, Luc DELNAUD, Gérard BLANC, Daniel QUEVA, Olivier HYVERT, Jean-Claude LAVAL, Christian TERRIEUX, Erick CAMPOT, Bernard HUTIN, François THOMAS, Jean-Claude LEYMERIGIE, Rabie JAOUAD, Denis JOUEN,

Mmes Magali SOURNAC, Nathalie SOULIE CLEDEL, Corinne HAYAT, Marielle THIERES, Carole MARCHI, Fabienne KOWALIK

POUVOIRS : M. Gérard GARRIGOU à M. DOUMERC
M. Guy COUGNOUX à M. Ernest MAURY
M. Jean-Luc BALADRE à M. Gilles LIEBUS

ABSENTE : Martine BUFFAROT

ORDRE DU JOUR

Versement du solde de la taxe de séjour 2009 à l'O.T.S.I.

Avance sur subvention 2010 à l'O.T.S.I.

Elections des membres au Syndicat Mixte Touristique de la Vallée de la Dordogne

M. le Président ouvre la séance et rend hommage à Mr Alain CHASTAGNOL, décédé le 16 janvier 2010 en demandant une minute de silence.

Ensuite il accueille les représentants de la commune de Rocamadour qui viennent de nous rejoindre, à savoir :

- M. Pascal JALLET
- M. Gérard BLANC
- M. Luc DELNAUD

M. le Président remercie de leur présence les membres du conseil et propose M. LESAGE comme secrétaire de séance. Celui-ci est élu à l'unanimité des voix (hors la sienne).

Point 1 de l'ordre du jour : Versement du solde de la taxe de séjour 2009 à l'O.T.S.I.

M. le Président rappelle que, comme chaque année, il convient après l'émission des titres de la taxe de séjour, de procéder au versement du solde à notre O.T.S.I., déduction faite d'un montant de 15.000€ couvrant les charges d'investissement de l'aménagement des locaux de l'O.T.S.I.

Montant taxe de séjour 2009	65.992,99 euros
l'O.T.S.I.)	- 15.000,00€ (somme réservée à l'emprunt de
	<hr/>
	50.992,99 euros
	-30.000,00 euros (acompte versé en 2009)

	20.992,99 euros (solde à verser)

En conséquence, M. le Président propose de reverser la somme de 20.292,99€ à l'O.T.S.I. Accord de l'assemblée à l'unanimité.

Point 2 de l'ordre du jour : Avance sur subvention 2010 à l'O.T.S.I.

M. le Président rappelle que la compétence tourisme sera transférée au syndicat mixte de la vallée de la Dordogne, conformément à ce qui avait été décidé lors du conseil de communauté du 1^{er} décembre 2009.

Dans l'attente de la création du syndicat mixte de la vallée de la Dordogne et compte tenu du retard que subit l'office de tourisme pour l'encaissement des cotisations, je vous propose de verser un acompte sur la subvention 2010 que nous devons allouer au syndicat mixte de la vallée de la Dordogne, à savoir 90.000€ sur les 101.965,50€ de notre contribution annuelle.

Mme SOULIE CLEDEL rappelle que, déjà, l'an passé il avait été demandé à l'O.T.S.I. de fournir un compte rendu complet de ses activités aux membres du conseil communautaire, ce qui n'avait pas été fait.

Le Président répond qu'un conseil d'administration est en place au sein de cette structure et que nous y sommes représentés et indique qu'un compte rendu sera à disposition des délégués

M. MAURY allant dans le même sens signale que tous les maires étant membres de droit, ils devraient assister aux conseils d'administration leur rôle étant de faire redescendre l'information dans leurs conseils municipaux.

M. LEYMERIGIE considère que la Communauté finançant, il serait normal que ces comptes rendus soient réalisés par cette même Communauté.

M. le Président souhaite que ces comptes rendus, à ses yeux un bon moyen d'apporter des réponses, soient envoyés par mails.

- Accord de l'assemblée de verser un acompte de 90.000€, sur notre participation au syndicat mixte touristique, à l'office de tourisme du territoire de Souillac Rocamadour Padirac afin d'assurer la trésorerie de notre structure.

9h15 arrivée de M. JOUEN, élu délégué communautaire titulaire, en remplacement de M. Alain CHASTAGNOL.

Point 3 de l'ordre du jour : Election des délégués de la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour au Syndicat Mixte Touristique Vallée de la Dordogne

M. le Président rappelle à l'assemblée que, conformément aux statuts du syndicat mixte approuvés par l'assemblée communautaire le 1^{er} décembre 2009, il convient d'élire six délégués titulaires et trois suppléants.

Comme indiqué dans la note succincte qui a été adressée à l'ensemble des élus, tout conseiller communautaire ou municipal d'une des communes membres, peut représenter notre collectivité, en conséquence, M le Président demande si d'autres candidats veulent se présenter, en dehors des six initialement déclarés.

Madame HAYAT se porte alors candidate.

M le Président invite l'assemblée à procéder à cette élection (vote uninominal à bulletin secret).

A l'issue des votes, et sous le contrôle des scrutateurs, Monsieur TERRIEUX et Monsieur JAOUAD, M le Président proclame les résultats suivants :

Candidats	Total votants	Suffrages obtenus	Majorité absolue	Résultat
<i>Gilles LIEBUS</i>	37	33	17	<i>Elu</i>
<i>Erick CAMPOT</i>	37	32	17	<i>Elu</i>
<i>Ernest MAURY</i>	37	30	16	<i>Elu</i>
<i>Pascal JALLET</i>	37	33	17	<i>Elu</i>
<i>Alain DELVERT</i>	37	32	17	<i>Elu</i>
<i>Luc DELNAUD</i>	37	25	13	<i>Elu</i>
<i>Corinne HAYAT</i>	37	12		<i>Non élue</i>

Selon la même procédure, et sous le contrôle des mêmes scrutateurs, Monsieur TERRIEUX et Monsieur JAOUAD, M. le Président proclame les résultats suivants :

Candidats	Total votants	Suffrages obtenus	Majorité absolue	Résultat
<i>Jean-Claude LAVAL</i>	37	34	18	<i>Elu</i>
<i>Fabien LESAGE</i>	37	33	17	<i>Elu</i>
<i>Gérard BLANC</i>	37	24	13	<i>Elu</i>
<i>Corinne HAYAT</i>	37	14		<i>Non élue</i>

En conclusion, le conseil de communauté prend acte du résultat du vote pour les six délégués titulaires et les trois délégués suppléants qui représenteront la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour au sein du syndicat mixte touristique Vallée de la Dordogne dès sa création.

M. le Président informe l'assemblée qu'un groupe de travail sport sera créé et qu'il convient aux délégués intéressés de se faire connaître.

Avant de lever la séance et d'accueillir M. le Préfet, M. le Président saluant l'arrivée parmi nous de M. JOUEN donne la parole à M. Thierry LAVERDET qui propose d'actualiser le plan de financement de la modernisation de nos gymnases et de monter le dossier de demande de subvention, et ce pour engager au plus vite les travaux, pour lequel notre parlementaire, M. Jean LAUNAY, propose une aide de 20.000€, au titre du Ministère de l'intérieur.

Accord de l'assemblée à l'unanimité pour solliciter cette subvention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h55.

*Le secrétaire de séance
Fabien LESAGE,*